



CANTON

BERNE

Numéro 2/2018, WWF Berne, Bollwerk 35, 3011 Berne, tél. 031 312 15 79
info@wwf-be.ch, www.wwf-be.ch, compte de dons : CP 30-1623-7



Panneaux solaires : une mesure importante de la loi bernoise sur l'énergie en faveur du renouvelable. © Baur AG

TOURNANT ENERGETIQUE : UN PAS IMPORTANT

La nouvelle loi bernoise sur l'énergie fait la part belle aux énergies indigènes et renouvelables et met l'accent sur l'efficacité énergétique. Elle est en ligne avec les objectifs de la stratégie énergétique de la Confédération.

En Suisse, la moitié de l'énergie est utilisée dans les bâtiments, en particulier pour le chauffage. Or les cantons ont la compétence d'édicter les règles relatives à la construction et à la rénovation des bâtiments. Le chemin vers une baisse de la consommation d'énergie, et partant vers la réalisation des objectifs climatiques, passe donc par la loi cantonale sur l'énergie.

En mars, le Grand Conseil a adopté à une importante majorité les modifications de la loi cantonale sur l'énergie. Les améliorations sont de trois ordres :

- Les autorisations de chauffer au





CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

Les défenseurs de l'environnement sont-ils vraiment un ramassis d'écolos en sandales désireux d'empêcher les activités de loisirs dans la nature? C'est ce qu'on pourrait croire en lisant dans la presse quotidienne des phrases comme « Les défenseurs de l'environnement détruisent notre paradis! » ou encore « La population est privée de tout accès direct à sa zone de loisirs! ».

En sa qualité d'organisation de protection de l'environnement, le WWF n'a pas d'autre choix que de veiller à ce que les lois visant la conservation de la nature soient respectées. Le libre accès à la nature trouve ses limites lorsqu'il implique de perturber lourdement, voire de menacer, d'autres êtres vivants. Il en va de la survie des plantes et des animaux. Pour nous, êtres humains, il ne s'agit que de faire quelques adaptations modiques dans notre manière de concevoir nos loisirs. L'été pointe son nez. Pensons, quand nous irons dans la forêt, à la montagne ou au bord des cours d'eau que nous devons respecter ces habitats et être soucieux de l'environnement. A tous, un bel été reposant et ensoleillé!

Andrea von May,
secrétaire du WWF Berne

mazout constitueront l'exception pour les nouvelles constructions. De même, les bâtiments existants, s'ils sont mal isolés, ne pourront plus être pourvus aussi facilement d'un chauffage au mazout. Soit il faudra améliorer l'enveloppe du bâtiment, soit il faudra passer aux énergies renouvelables. Pour l'instant, la rénovation énergétique des bâtiments ne concerne qu'un pourcent d'entre eux chaque année. Les conséquences pour le climat sont désastreuses.

■ Les nouvelles constructions devront obligatoirement être munies de panneaux solaires sur le toit. Rentabilisés en l'espace de dix à 20 ans, ils fournissent ensuite gratuitement de l'eau chaude ou de l'électricité. Il est donc incompréhensible qu'il y ait encore de nouvelles constructions sans panneaux solaires. La nouvelle loi sur l'énergie montre enfin la voie.

■ Tous les chauffe-eau électriques devront être remplacés dans les 20 ans. La production d'eau chaude engloutit près de quatre pourcents de l'énergie consommée. Moins d'électricité pompée par les ménages sur le réseau, c'est aussi l'amorce d'une certaine détente sur le marché de l'approvisionnement.

Ces petites adaptations réduiront la consommation d'énergies fossiles. Le seul canton de Berne verse encore chaque année quelque 500 millions de francs à l'Union pétrolière et à ses fournisseurs dans les pays en crise. Mieux vaut investir ici dans l'enveloppe des bâtiments. Il en résultera une moindre dépendance vis-à-vis de l'étranger, de nouveaux postes de travail et un climat plus sain.

L'Association des propriétaires fonciers (APF), l'UDC et les milieux proches combattent même ces modestes avancées et demandent le référendum. Les mêmes protagonistes luttent par tous les moyens contre des modifications semblables dans d'autres cantons. Derrière l'APF et l'UDC, c'est en fait la puissante Union pétrolière, craignant pour son marché, qui tire les ficelles. Si le référendum aboutit dans le canton de Berne, nous voterons vraisemblablement en novembre.

Le WWF s'engage systématiquement en faveur du climat et soutiendra la nouvelle loi sur l'énergie. Nous comptons sur votre soutien. ■

Jörg Rüetschi, responsable des programmes régionaux au WWF Berne

FAITES ENTRER LA NATURE DANS VOTRE CLASSE !

L'équipe d'animateurs du WWF permettra à vos élèves de découvrir et de comprendre la nature tout en s'amusant. Nous vous proposons des animations abordant des thématiques variées, qui s'adressent à des enfants d'âges différents. Ainsi, quel que soit l'âge de vos élèves, vous trouverez une animation qui leur convienne. Si votre

classe participe à un Pandathlon une animation WWF vous est offerte!

Pour plus d'informations veuillez contacter : Catherine Zalts-Dafflon, Coordinatrice des animations scolaires, animationscolaires@wwf.ch, 021 966 73 86

C'est quoi un Pandathlon ?

Cet événement est une course sponsorisée de deux heures dont l'objectif est de récolter des fonds pour des projets de protection de l'environnement du WWF, tant nationaux qu'internationaux.

Plus d'informations : www.wwf.ch/pandathlon



Impressum :

Parution : 4 fois par an; encarté dans le magazine WWF
Tirage : 1400 (français), 20700 (allemand)
Rédaction : Regine Duda

Traduction : Emmanuelle Schraut
Imprimé chez Bubenber Druck AG, Berne
Mise en page : www.muellerluetolf.ch